

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE RODEREN
SEANCE DU 22 JUILLET 2021**

L'an deux mil vingt et un, le vingt-deux juillet à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christophe KIPPELEN, Maire.

Date de la convocation :	Présents : Mmes et MM.	
12 juillet 2021	Éric SOENEN, Béatrice TESTUD, Emmanuelle RUFF,	
Date d'affichage :	Marc WILLEMANN, Jocelyne SOURD, Régis MAITRE, Anne-	
12 juillet 2021	Marie TSCHIRHART, Jean-Sébastien INEICH, Stéphanie HALLER, Éric HUMBERT.	
Nombre de membres : 15		
En exercice : 15	Excusé(s) :	Procuration(s) :
Suffrages exprimés : 15	Mme Lucile ZUSSY,	Mme Béatrice TESTUD,
Votes Pour : 15	M. Anatole FUCHS,	M. Marc WILLEMANN,
Votes Contre : 0	Mme Fanny WEIGEL,	M. Christophe KIPPELEN,
Abstentions : 0	Mme Marion FUCHS,	M. Jean-Sébastien INEICH.

DEL20210722_03

Objet de la délibération : **Décision modificative n°1**

Eric SOENEN propose l'adoption d'une décision modificative. Les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du Budget Primitif, à des ajustements comptables. Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre du budget Primitif.

Suite à la décision d'acquérir un bien immobilier et de recourir à un emprunt pour le financement, la présente décision modificative au budget de l'exercice 2021 propose d'opérer les décisions suivantes :

En recettes d'investissement :

- Chapitre 16 – Emprunts
Compte 1641 : + 150 100 €

Il est proposé de réajuster les crédits déjà ouverts sur ce compte, voté au Budget Primitif.

En dépenses d'investissement :

- Chapitre 21 – Immobilisations corporelles :
Compte 2138 – Autres constructions : + 160 000 €
Compte 2151 – Réseaux voiries : - 9 900 €

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver la décision modificative n° 1 au budget 2021 telle définie dans le tableau ci-dessous :

RECETTES D'INVESTISSEMENT (euros)					
chapitre	compte	libellé	BP2021 initial montants	modifications	BP2021 montants modifiés
16	1641	Emprunts	9 911,57	+ 150 100	160 011,57
Total 16			9 911,57	150 100	160 011,57
DEPENSES D'INVESTISSEMENT (euros)					
21	2138	Autres constructions	5 800	+ 160 000	165 800
	2151	Réseaux voirie	112 200	- 9 900	102 300
Total 21			118 000	150 100	268 100

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité approuve ces propositions de modification n° 1 du budget communal.

Roderen, le 23/07/2021
Le Maire, Christophe KIPPELEN

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 26/07/2021 et
publication ou notification du 26/07/2021